

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 9^e jour du mois de mars de l'an 2020, à 20 h, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud, à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
Mme Diane Audit Goddard, conseillère
Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Danny Fontaine, conseiller
M. Luc St-Laurent, conseiller et maire suppléant
M. Jean Laurier, conseiller
M. Stéphane Roux, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20200309-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en ajoutant le point suivant et en laissant le point « Varia » ouvert.

12.8 Appui CCES – Journée champêtre

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

20200309-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20200309-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

2.1 Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20200309-03 3.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale

20200309-04 3.2 Dépenses faisant suite à la séance du 3 février 2020

20200309-05 3.3 Compte à payer – février 2020

20200309-06 3.4 Salaires payés de la Municipalité – février 2020

3.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour- février 2020

3.6 Rapport sur la gestion contractuelle pour l'année 2019

20200309-07 3.7 Rapport financier 2019 – Régie des Hameaux

20200309-08 3.8 Renouvellement - Assurances

20200309-09 3.9 Formation DG – Protection et aménagement du territoire dans un contexte de développement durable

4 LÉGISLATION

- 20200309-10 4.1 Autorisation de vente pour défaut de paiement des taxes – transmission de la liste des propriétés à la MRC des Sources
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 20200309-11 5.1 Rapport annuel – Schéma de couverture de risque
 - 20200309-12 5.2 Modification du représentant – Comité incendie – Schéma de couverture de risque
 - 20200309-13 5.3 Demande de subvention FDT – volet local – projet défibrillateur
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
 - 2020309-14 6.1 Octroi de contrat – abat poussière 2020
- 7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1 Brigade Verte
- 8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Dépôt de la liste des permis émis et du rapport mensuel de l’inspecteur– février 2020
 - 20200309-15 8.2 Congrès de la COMBEQ – inscription de l’inspecteur
 - 20200309-16 8.3 Demande de dérogation mineure – 3 771 722
- 9 LOISIRS ET CULTURE
- 10 RESSOURCES HUMAINES
- 11 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12 CORRESPONDANCE
 - 12.1 Lettre de démission – Lucille Blais
 - 20200309-17 12.2 Demande d’appui – Mois de la Jonquille
 - 20200309-18 12.3 Demande d’appui – École Christ Roi
 - 20200309-19 12.4 Invitation – Vins et Fromage des Chevaliers de Colomb de St-Georges-de-Windsor
 - 20200309-20 12.5 Appui au Parc régional du Mont Ham – transport éco-matériaux
 - 12.6 Lettre du Ministère des Transports – Code de la Sécurité routière
- 13 VARIA
- 20200309-21 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20200309-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Stéphane Roux
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

2.1 Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources

Madame Rebecca Lemay Dostie présente le projet « Journée champêtre » de la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20200309-03

3.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des dépenses autorisées au 9 mars 2020 d'une somme de **48 076,92 \$** dans le cadre du pouvoir de dépenser délégué à la directrice générale.

ADOPTÉE

20200309-04

3.2 Dépenses faisant suite à la séance du 3 février 2020

*Il est proposé par Jean Laurier
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **7 262,63 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 3 février 2020.

ADOPTÉE

20200309-05

3.3 Compte à payer – février 2020

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au 9 mars 2020 d'une somme de **49 005,85 \$** pour le paiement des différents fournisseurs.

No	Fournisseur	Montant
1	A.D TAYLOR PERFORMANCE	252,04 \$
3	CONSULTANTS GTE	551,64 \$
4	CROIX ROUGE CANADIENNE	170,00 \$
5	CRSBPE - RESEAU BIBLIO ESTRIE	8,80 \$
6	EXTINCTEUR VICTO	233,17 \$
7	GROUPE ULTIMA INC	12 000,00 \$
11	HUISSIERS SHERBROOKE INC	155,67 \$
12	INFORMATIQUE ASR	377,29 \$
14	JN DENIS INC	219,05 \$
15	JP CADRIN ET ASSOCIÉS	4 249,48 \$
16	MÉGABURO - DRUMMONDVILLE	80,82 \$
18	MRC DES SOURCES	18 335,00 \$
19	MUNICIPALITE SAINT-CAMILLE	39,37 \$

20	NOSTED & INC	661,36 \$
21	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. Ltée	5 729,96 \$
27	PIECES D'AUTO ALLISON INC (NAPA)	344,39 \$
29	PORTES PROMAX INC	256,68 \$
30	POULIN, GEORGES-ALBERT	344,93 \$
31	Receveur général du Canada	694,94 \$
32	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	1 282,13 \$
35	Société de développement économique du Granit	500,91 \$
36	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	897,60 \$
39	STÉPHANE LAROCHE	1 387,64 \$
40	VISA	30,88 \$
41	Vivaco Groupe Coopératif	202,10 \$

ADOPTÉE

20200309-06

3.4 Salaires payés de la Municipalité – février 2020

*Il est proposé par Stéphane Roux
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **16 254,39 \$** émis du 4 février 2020 au 9 mars 2020.

ADOPTÉE

3.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour- février 2020

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 29 février 2020.

3.6 Rapport sur la gestion contractuelle pour l'année 2019

La directrice générale dépose aux membres du conseil le rapport sur la gestion contractuelle pour l'année 2019.

20200309-07

3.7 Rapport financier 2019 – Régie des Hameaux

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité approuve le rapport financier de la Régie des Hameaux pour l'année 2019.

ADOPTÉE

20200309-08

3.8 Renouvellement - Assurances

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

QUE suite au renouvellement des assurances pour l'année 2020, la Municipalité ajoute la protection cybernétique au coût de 500 \$.

ADOPTÉE

20200309-09

3.9 Formation DG – Protection et aménagement du territoire dans un contexte de développement durable

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

QUE ce conseil autorise l'inscription de la directrice générale au cours en ligne de l'ADMQ intitulé : Protection et aménagement du territoire dans un contexte de développement durable.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

20200309-10

4.1 Autorisation de vente pour défaut de paiement des taxes – transmission de la liste des propriétés à la MRC des Sources

CONSIDÉRANT la transmission d'un dernier avis, par huissier de justice, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années 2017, 2018 et 2019;

CONSIDÉRANT la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles vendus pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la transmission d'une liste des propriétés et la vente de ceux-ci par la MRC des Sources en indiquant les renseignements suivants :

- Les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales;
- La désignation de tout immeuble assujéti au paiement des taxes municipales;
- La somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires touchés par cette procédure sont :

Nom du propriétaire	Adresse	# lot	Taxes municipales en date du 9 mars 2020
Annie Larouche	271, rang 1	6077669	2017 : 2,80 \$ 2018 : 3 366,47 \$ 2019 : 3 050,58 \$ 2020 : 2 689,68 \$
Annie Larouche François Blais	Chemin Gosford Nord	6077897	2018 : 428,90 \$ 2019 : 395,72 \$ 2020 : 360,45 \$
François Blais	Chemin Gosford Nord	6077896	2017 : 0,44 \$ 2018 : 757,14 \$

			2019 : 759,59 \$
			2020 : 923.07 \$

EN CONSÉQUENCE,

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés ci-dessus mentionnées et que les dossiers soient transmis à la MRC des Sources;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à retirer les dossiers dont les paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC des Sources;

QUE le conseil municipal désigne Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière à agir comme représentante de la municipalité pour enchérir sur les immeubles concernés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 11 juin 2020.

ADOPTÉE

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

20200309-11

5.1 Rapport annuel – Schéma de couverture de risque

CONSIDÉRANT que le préventionniste de la Municipalité de Ham-Sud, en collaboration avec les Services de Sécurité Incendie qui desservent la Municipalité et la directrice générale, a préparé le bilan et les indicateurs de performance du Plan de mise en œuvre du Schéma de Couverture de Risques de la MRC des Sources pour de l'année 2019 et que celui-ci a été présenté aux membres du conseil présent;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité adopte le bilan et les indicateurs de performance du Plan de mise en œuvre du Schéma de Couverture de Risques de la MRC des Sources pour la municipalité de Ham-Sud pour l'année 2019.

QUE les documents soient remis à la MRC des Sources afin qu'elle puisse les inclure dans son rapport global et les faire parvenir au Ministère de la Sécurité Publique du Québec.

ADOPTÉE

20200309-12

5.2 Modification du représentant – Comité incendie – Schéma de couverture de risque

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le représentant de la Municipalité pour le comité incendie Luc St-Laurent soit remplacé par Stéphane Laroche, directeur incendie de la Régie des Rivières.

ADOPTÉE

20200309-13

5.3 Demande de subvention FDT – volet local – projet défibrillateur

*Il est proposé par Dany Fontaine
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité de Ham-Sud demande un montant de 1 465 \$ au Fonds de développement du territoire – volet local de la MRC des Sources pour l'achat d'un défibrillateur à être installé dans la salle communautaire.

ADOPTÉE

6. TRANSPORT ET VOIRIE

2020309-14

6.1 Octroi de contrat – abat poussière 2020

*Il est proposé par Jean Laurier
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité octroi le contrat d'achat et d'épandage d'abat-poussière pour l'année 2019 à l'entreprise Somavrac C.C au coût de 0,346 \$ / litre pour une quantité approximative de 54 000 litres.

QUE l'épandage sera effectué avant le 24 juin 2020.

ADOPTÉE

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Brigade verte

La directrice générale informe les élus du processus de recrutement pour la ou le stagiaire de la Brigade verte.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis et du rapport mensuel de l'inspecteur–février 2020

La directrice générale dépose le rapport faisant état des permis émis ainsi que des dossiers traités pour le mois de février 2020 préparé par l'inspecteur en bâtiment, environnement et en voirie.

20200309-15

8.2 Congrès de la COMBEQ – inscription de l'inspecteur

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité autorise l'inspecteur en bâtiment, environnement et en voirie à s'inscrire au Congrès de la COMBEQ et de rembourser tous les frais de repas et d'hébergement sur présentation de pièce justificative.

QUE la Municipalité du Canton de Saint-Camille soit facturée pour le tiers de la facture.

ADOPTÉE

20200309-16

8.3 Demande de dérogation mineure – 3 771 722

CONSIDÉRANT que la présente demande vise à déroger du règlement de zonage afin de permettre la construction d'un bâtiment complémentaire d'une superficie de 300 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le projet contrevient à l'article 7.4 du règlement de zonage sur la superficie maximale d'un bâtiment complémentaire. La superficie maximale d'un bâtiment complémentaire est de 100 mètres carrés pour un lot situé dans la zone Af17.

CONSIDÉRANT que selon l'article 3.2 du règlement des dérogations mineures no. 20070806-010, la présente demande est éligible à une demande de dérogation mineure, puisqu'elle ne concerne ni l'usage ni la densité d'occupation du sol.

CONSIDÉRANT que la situation actuelle entraîne des complications pour les activités de coupe forestière du propriétaire.

***Il est proposé par Jean Laurier
Et unanimement résolu***

QUE le Conseil municipal approuve la présente demande visant la dérogation du règlement de zonage pour permettre la construction d'un bâtiment complémentaire, au 185 chemin Gosford Sud, avec une superficie supérieure à la superficie prescrite à la grille de spécifications de la zone AF17 du règlement de zonage #200803-05 et autorise l'inspecteur en bâtiment, environnement et en voirie à délivrer le permis de construction.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier

10 RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier

11 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question

12 CORRESPONDANCE

12.1 Lettre de démission – Lucille Blais

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la lettre de démission de Madame Lucille Blais en tant que bénévole à la bibliothèque.

20200309-17

12.2 Demande d'appui – Mois de la Jonquille

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant; **CONSIDÉRANT QU'**environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55% en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

DE décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Ham-Sud encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

20200309-18

12.3 Demande d'appui – École Christ Roi

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

D'appuyer financièrement l'école Christ Roi – Activité Spaghetti pour un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

20200309-19 **12.4** Invitation – Vins et fromages des Chevaliers de Colomb de St-Georges de Windsor

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

DE faire l'achat de quatre (4) billets pour le vins et fromages des Chevaliers de Colomb de St-Georges de Windsor.

ADOPTÉE

20200309-20 **12.5** Appui au Parc régional du Mont Ham – transport écomatériaux

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

DE contribuer au projet écomatériaux de la MRC des Sources au mont Ham pour un montant d'environ 500 \$ en transport de matériaux (matériaux non inclus).

ADOPTÉE

12.6 Lettre du Ministère des Transports – Code de la Sécurité routière

La directrice générale dépose une lettre du Ministère des Transports concernant la sécurité lors des opérations de soufflage dans les rues de 50 km/h et moins.

12.7 Lettre du Ministère des Affaires municipales – rôle d'évaluation foncière

La directrice générale dépose une lettre du Ministère des Affaires municipales concernant l'accès au rôle d'évaluation en ligne pour la population.

20200309-21 **12.8** Appui à la journée champêtre de la CCES

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

D'appuyer financièrement la journée Champêtre de la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Source pour un montant de 250 \$.

ADOPTÉE

13 **VARIA**

Aucun dossier

20200309-22 **14** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jean Laurier

Et unanimement résolu

QUE la présente séance soit levée à **20 h 50**

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Marie-Pier Dupuis
**Directrice générale et secrétaire-
trésorière**

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire